

**LOI RELATIVE AUX RELATIONS DE TRAVAIL
DANS LES SERVICES PUBLICS**

FORMULE R-4A

**RÉPLIQUE DE L'EMPLOYEUR À LA DEMANDE
D'ACCREDITATION PRÉSENTÉE À LA COMMISSION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI**

DOSSIER C.R.T.S.P.

1. REQUÉRANT, nom

EMPLOYEUR, nom exact et adresse

2. a) Nombre total approximatif de personnes comprises dans l'unité de négociation proposée, tel que désigné dans la demande
- b) Nombre approximatif de personnes qui peuvent être touchées par la désignation de l'unité de négociation proposée et qui, d'après vous, devraient être exclues parce qu'elles sont, à votre avis, préposées à la gestion ou à des fonctions confidentielles.
3. (Si vous proposez une unité de négociation distincte de celle que propose le requérant) donner
- a) une description détaillée de l'unité d'employés que vous prétendez être appropriée pour les négociations collectives :
- b) Les motifs sur lesquels vous entendez vous baser pour démontrer que l'unité de négociation décrite dans la demande n'est pas appropriée ou que l'unité de négociation proposée à l'alinéa a) ci-dessus est plus appropriée que celle que propose le requérant :
- c) Nombre total approximatif de personnes comprises dans l'unité de négociation proposée à l'alinéa a) ci-dessus :
- d) Nombre approximatif de personnes qui peuvent être touchées par la désignation de l'unité de négociation proposée à l'alinéa a) ci-dessus et qui, d'après vous, devraient être exclues parce qu'elles sont, à votre avis, préposées à la gestion ou à des fonctions confidentielles :

4. Autres déclarations pertinentes :

Fait à, le, 20.....

.....
(signature)